

Bien cher Monsieur Martin

Que votre lettre du 20 dernier me fait de peine! mais j'ai mérité cette peine & je vous remercie devant Dieu de vos justes reproches. heureux si je pouvais assumer sur moi seul l'affliction que vous en ressentez vous même.

Voici le fait sans détour tel qu'il m'en souvient! les premières semaines que M^r--- passa à N.D. du Lac j'avais q.q. raisons de penser qu'il serait un jour des nôtres. une soirée qu'il était question entre nous des hommes de mérite du diocèse, p^r son édification comme p^r la mienne je pris la lettre que vous aviez eu la bonté de m'écrire q.q. temps auparavant & lui lus les deux premières pages presque entières, après lui avoir remarqué toutefois que ceci était tout à fait un secret de famille qu'il me montra visiblement comprendre aussi. à dire le vrai je crus la chose morte la même, & n'ajoutai pas un mot, sinon que si Dieu vous avait appelé à cette oeuvre je vous croyais parfaitement capable de la conduire à bonne fin & que je vous avais prié d'y penser devant Dieu. Depuis je n'en ai jamais ouvert la bouche ni écrit une syllabe. que n'ai-je été prudent dès le principe? Je ne compris pas alors combien j'étais condamnable; je comptais sur une discrétion que ma propre indiscretion engageait à me tromper. Je l'avoue que je ne mérite aucunement que vous mettiez en moi désormais la plus légère confiance. bien que cette leçon me fasse une impression de nature à n'être pas oubliée sitôt je conçois que je n'ai pas de garantie à vous offrir p^r l'avenir. Mais si je fais à juste titre une perte qui m'est si pénible, dans votre estime Dieu veuille, que cette circonstance vous fasse mieux sentir la grandeur de ma pauvreté & de ma misère & vous engager à prier plus que jamais p^r votre pauvre ami. Je puis vous assurer, monsieur et cher vicaire Général, que je suis moins sensible à la privation des effets de votre bienveillante protection quelque heureux qu'ils puissent être, qu'à la peine qu'a dû vous occasionner une faute de ce genre. Enfin Dieu veuille vous en tenir compte un jour.

J'attends effectivement chaque jour notre petite colonie de France. leur arrivée sera p^r moi une consolation achetée par bien des peines depuis q.q. mois surtout. s'ils ont q.q. chose à votre adresse comptez sur mon empressement à vous le faire tenir.

Adieu mon bon Monsieur Martin, veuillez du moins me croire digne d'une compassion toute spéciale & recommandez souvent notre chère maison à celle que le Ciel nous a donnée p^r mère.

Votre affectionné & dévoué serviteur in X J?D.N.

E. Sorin

j'ai eu d'abord la pensée de demander compte d'une pareille indiscretion & trahison de secret; mais à la réflexion, je suis le premier coupable & préfère me taire -

Rev. Aug. Martin, General vicar

Vincennes

I.a

Postmark: South Bend, Ia Jul. 29